

**Séance extraordinaire du  
20 janvier 2014**

Séance extraordinaire du Conseil municipal tenue aux lieu et heure habituels à laquelle sont présents monsieur le maire Francis St-Pierre, madame la conseillère Marie-Ève Dufour, messieurs les conseillers Yve Rouleau, Roland Pelletier, Jean-François Chabot, David Leblanc et Francis Rodrigue.

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur Francis St-Pierre.

Monsieur le maire déclare la séance ouverte.

Monsieur Alain Lapierre, directeur général, agit à titre de secrétaire de la séance.

**AVIS DE CONVOCATION**

L'avis de convocation est lu et chacun confirme l'avoir reçu.

**ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur Francis Rodrigue, appuyé de monsieur Yve Rouleau et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉS. 2014-01-19**

**AUTORISATION À OUVRIR UNE MARGE DE CRÉDIT**

Il est proposé par monsieur Yve Rouleau, appuyé de madame Marie-Ève Dufour, d'autoriser l'ouverture d'une marge de crédit au montant de 200 000 \$ afin de couvrir les engagements de la Municipalité. La marge de crédit sera ouverte jusqu'à la fin mars 2014. Il est de plus résolu d'autoriser le maire et le directeur général à signer les documents officiels.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire procède à la période de questions.

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Sur proposition du président, la séance est levée.

\_\_\_\_\_  
Francis St-Pierre, maire

\_\_\_\_\_  
Alain Lapierre, directeur général